

I - LE TRANSFERT DE L'ECOLE

C'est en visitant les camps de Compiègne et de Boulogne-sur-Mer que l'Empereur Napoléon s'arrêta au château de Compiègne où était installée l'Ecole des Arts et Métiers. Il déclara alors qu'un château aussi admirable et décida le transfert de l'école dans l'ancien grand séminaire de Châlons. Cette décision fut acceptée avec enthousiasme par le duc de La Rochefoucauld.

Feuille 7: (29 octobre 1806-A son Excellence le Ministre de l'intérieur)

Le changement d'établissement de l'Ecole Impériale des Arts et Métiers facilite extrêmement toutes les améliorations qui sont à faire à son régime. Il serait donc à désirer que, d'ici à cette époque, des modifications et augmentations à faire au règlement dont je lui ai soumis le projet. S'il pense qu'il est nécessaire que je développe davantage devant lui les idées que je lui ai proposées, je me rendrai à Paris. Je le prie de ne pas épargner mes pas; dès qu'ils seront jugés utiles, ils seront dévoués.

Le 5 septembre 1806, le séminaire est mis à la disposition de l'Ecole et le déménagement peut commencer dès le mois de décembre. Inquiété par la rigueur de l'hiver et la grande distance à

Feuille 9: (Compiègne le 7 novembre 1806. M. le Ministre de l'Intérieur)

La distance de Compiègne à Châlons est de 32 lieues, comment voyageront les élèves ? Ils sont de deux classes : les artistes, les commençants. Les premiers peuvent sans doute faire la route. Deux manières se présentent, l'une par Etapes, quoique les Etapes soient dans la dépendance du département de la guerre. (...) Ses avantages sont la sûreté d'approvisionnement, du logis. 1° que les journées d'étapes dans la route que l'école a à parcourir sont très longues, par exemple la première journée de Compiègne à Soissons est de dix lieues. Il est difficile de supposer ce premier trajet sans laisser peut-être la moitié de traînards, et sans une grande fatigue pour tous.

2° l'Etape les obligera en arrivant à courir aux distributions, ainsi à prendre une nouvelle fatigue et à échapper à la surveillance plus indispensable à exercer sur eux dans le premier moment d'allouer une somme par jour et par artiste. La réunion de ces sommes ferait une masse dont un des meilleurs employés de l'Ecole, choisi par M. le proviseur, aurait l'administration à cet effet qui trouverait à l'arrivée toutes les distributions faites, même la viande cuite. (1 lieue=4 km)

Feuille 32: (22 octobre 1806. M. le Ministre de l'Intérieur)

Voici l'Ecole arrivée à Châlons, mais elle est loin d'y être établie. On peut regarder cet établissement pendant quelque temps encore comme une sorte de campement. Les ateliers ne pourront le seront dans six semaines, mais seulement deux ou trois. Tout est ouvert et la maison ne sera fermée que dans 6 semaines encore, je mande au proviseur de faire des classes provisoires pendant grande partie de la journée, une jeunesse aussi nombreuse, inoccupée, ne peut que faire des désordres ; et elle serait moins à blâmer que les supérieurs qui ne lui donneraient pas de l'occu